38e Année - N° 2949. Le No 0,20 c. Paraît le Samedi 17 Avril 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

CONGRES DEPARTEMENTAL

des Eprouvés de la Guerre des Basses-Alpes

Dimanche 11 Avril s'est tenu à Sisteron, le Congrès annuel de la Fédération Départementale des Eprouvés de la Guerre des Basses-Alpes.

L'organisation et la tenue de cette splendide manifestation ont été impeccables. Aussi faut-il en féliciter d'abord l'Association de Sisteron qui avait assuré aussi parfaitement la réception des Congressistes, puis le Conseil d'Administration de la Fédération.

C'est ainsi que dans les courtes heures que les difficultés de communication rendaient disponibles, ont eu d'abord à la mairie, la réception des personnalités invitées, et M. le Maire de Sisteron, puis le Président de la Fédération souhaitent la bienvenue aux Congressistes. Ensuite, suivi d'un long cortège, M. Colomb dépose une gerbe au Monument aux Morts et dans un éloquent discours évoquant le suprême sacrifice des Morts, leur rend hommage au nom de leurs frères d'armes.

Après un apéritif d'honneur au Touring Hôtel, plus de 150 congressistes prennent place autour d'une immense table dressée dans la salle de l'Eldorado, et un menu des plus copieux et des mieux choisis les prépare à une longue et laborieuse séance de travail. M. le Préfet occupait le siège de la présidence. Il était entouré de MM. Colomb, président de la Fédération, Nicolaï, administrateur de l'Union fédérale, Perchot, sénateur, Ch Baron et Gardiol, députés, De Courtois, président du Conseil Général, le Maire, le Sous-Préfet, le Conseiller général de Sisteron, le Secrétaire général de la Préfecture, le Sous-Intendant des Pensions, le Secrétaire du Comité des Mutilés, le Délégué de la Fédération des Hautes-Alpes, le Délégué de la Presse, le Directeur de l'Ecole de rééducation de Montpellier, et les membres du Conseil de la F. D

Ce succulent repas à peine terminé, la salle est ouverte à un grand nombre de congressistes. Gras, de Sisteron, ouvre le Congrès et le président Colomb après avoir remercié les personnalités présentes, expose le rapport moral de la Fédération.

Ensuite, successivement huit rapports sont présentés, et les vœux et ordre du jour, adoptés après discussion au cours de la réunion préparatoire, sont communiqués à l'Assemblée qui les ratifie. Dans l'impossibilité de les indiquer tous et en entier il faut cependant signaler qu'ils sont relatifs aux améliorations urgentes des droits des ascendants, à l'extension du délai de 5 ans à toutes les Victimes de la Guerre, à l'application de l'article 64, à l'adoption de l'échelle mobile pour le paiement des pensions, à la retraite et à l'Office des Anciens Combattants, à la réforme du Code de Justice militaire, à la législation des Pensions et à l'intangibilité de la loi, aux emplois réservés, à l'adoption plus étendue des Pupilles de la Nation, à la créance privilégiée des Victimes de la Guerre, à la cessation des hostilités à la paix internationale Ensuite M. Lempereur, directeur de l'Ecole de Rééducation de Montpellier, expose les avantages de la rééducation pour les Mutilés, Réformés et Veuves. M Nicolaï, délégué de l'Union Fédérale, dans un exposé magistral parle de l'action civique que peuvent exercer les anciens combattants dans la vie du pays, puis du problème des dettes interalliés. Sa théorie qui conclut si justement à l'annulation ou tout au moins à une très forte réduction des dettes, mérite, dans sa logique implacable et douloureuse, d'être répandue par les Hommes de la guerre, qui collaborent ainsi efficacement au relèvement financier de la France.

Une longue ovation salue ensuite le Président Colomb, d'une compétence si étendue et d'un dévouement inlassable, et c'est par des acclamations chaleureuses qu'il est solicité de conserver la Présidence de la Fédération.

Les travaux du Congrès étant terminés, M. le Préfet, puis M. le président du Conseil Général, Messieurs les Sénateurs et Députés, M le Conseiller Général de Sisteron, dans des discours chaleureux et éloquents assurent les Victimes de la Guerre de leur dévouement, de leur sollicitude, et affirment qu'ils tiendront le plus grand compte des résultats de leurs travaux de ce jour.

Cette manifestation se termine à 6 heures du soir, prouvant une fois encore, la belle union des Eprouvés de la Guerre, union plus que jamais indispensable, pour la défense de leur noble cause.

Le nouveau bureau de la Fédération étant arrivé à l'expiration de son mandat, la réélection des membres du Conseil aura lieu à Digne le 20 courant.

Pour le bureau : BREMOND.

L'Italie, pour équilibrer son budget a comprimé ses dépenses

Le budget italien accusait, pour l'exercice 1922-23, un déficit de 3 milliards 29 millions de lires. (Mais n'est-ce pas un trou de cette importance que M. R. Péret, après tant d'autres s'essaye aujourd'hui à combler ?) En 1923-24 ce déficit n'était plus que de 418 millions ; en 1924-25 on notait encore au cinquième mois 196 millions d'insuffisance ; mais celle-ci, en fin d'exercice, laissait la place à un excédent de 209 millions. Et les prévisions pour 1925-26 accusent 178 milions de lires d'excédent effectif !

De ce résultat frappant, l'honneur revient principalement à M. de Stéfani qui, de 1922 à 1925, assuma la charge des finances italiennes. Quels moyens a-t-il employés pour y atteindre ?

D'abord la réduction des dépenses budgétaires Au lieu de s'obstiner à la recherche de recettes nouvelles susceptibles de couvrir des dépenses exagérées, l'italie s'est imposé de limiter son train à ses possibilités réduites

De 24,7 milliards en 1921-22, les dépenses ont baissé de 21,3 en 1921-22, à 19,9 en 1923-24, à 18,9 en 1924-25. Elles ne doivent pas dépasser 17,2 milliards pour le présent exercice !

En deux ans, le nombre des fonctionnaires diminuait de 6 000 unités. Le déficit des grandes administrations était enrayé. Celui des chemins de fer, de 1.258 millions en 1921-22, se transformait en 1924-25 en un excédent de 98 millions. Après avoir coûté 464 millions en 1921-22, les P. T. T. laissaient en 1924-25 un bénéfice net de 5 millions.

De cette action méthodique, qui allait de pair avec un aménagement judicieux des recettes, les effets ne devaient pas tarder à se traduire en confiance. De fait la Trésorerie italienne a retrouvé en quelques années une pleine aisance et a pu diminuer ses appels à la Banque d'émission, c'est-à-dire éliminer toute risque d'*inflation d'Etat*. Qu'on en juge : les émissions de billets pour le compte du Trésor, qui atteignaient, en 1920, le chiffre de 10,7 milliards de lires, ont suivi les dernières années une courbe constamment descendante, marquée par les points suivants :

Décembre 1922 : 8 milliards.
Décembre 1923 : 7 7 milliards.
Décembre 1924 : 7 2 milliards.
Mars 1925 : 7 milliards.

A l'heure où de bons esprits réclament de l'Etat français qu'il donne le signal de l'économie, l'exemple de l'Italie n'est-il pas bon à méditer ? Et qui nous empêche de le suivre ?

TRIBUNE LIBRE

Au cours de cette semaine nous avons eu dans nos bureaux la visite de MM. Tron, docteur, et Jean Beaume, membres du Comité d'Action Catholique de Sisteron, qui nous ont remis la réponse suivante au compte rendu de la conférence Vallat que nous avons publié dans notre dernier numéro.

Nous l'insérons, **non pas que nous soyons obligé, car rien dans notre compte-rendu ne la motivait, mais seulement par pure courtoisie.**

D'ailleurs la réponse du Comité Catholique ne modifie en rien et nos opinions et notre manière de voir qui sont celles de la majorité des républicains de Sisteron, amis de l'ordre, et nous répétons qu'une dictature, venant des partis extrêmistes est toujours à redouter.

Monsieur le Directeur,

Dans le dernier n° du *Sisteron-Journal*, vous avez publié un article sur la conférence donnée le 9 avril par M. Xavier Vallat. Vous y rendez un juste hommage à son remarquable talent et constatez avec raison que par son énergie et son éloquence, il a réussi à se faire entendre d'une salle qui lui était en grande partie hostile. Mais le résumé que vous donnez de son discours soulève chez ceux de vos lecteurs qui ont assisté à la réunion quelques critiques que nous nous permettons de vous exposer.

Vous dites que « M. Vallat a fait la critique des lois laïques, du droit d'association et de l'école unique ».

Cela est exact pour ce qui concerne l'école unique. M. Vallat a montré que cette réforme, entrainant nécessairement le monopole de l'enseignement, nous priverait de l'une de nos libertés les plus précieuses, qu'il était sot et antidémocratique de donner la gratuité de l'enseignement à tous les degrés aux enfants de ceux qui peuvent payer, que le résultat désirable, à savoir l'accès de l'instruction la plus élevée aux enfants des familles pauvres quand ils sont bien doués pour cela, était l'élargissement du système actuel des bourses d'après des principes qu'il a indiqués.

Que M. Vallat, en second lieu, a fait « la critique des lois de Laïcité », ce n'est pas tout à fait exact. Ce contre quoi il a protesté c'est l'idée d'appliquer nos lois sur la laïcité de l'école publique aux Alsaciens Lorrains qui n'en veulent pas et entendent conserver

© VILLE DE SISTERON

le régime de l'école confessionnelle qu'ils tiennent de la loi Falloux et que l'Allemagne leur a conservé. Il a insisté sur ce fait remarquable que les Protestants et les Israëlites d'Alsace et de Lorraine ont fait cause commune avec les Catholiques sur ce point.

Que M. Vallat est fait la critique « du droit d'association, cela est inexact. Il a au contraire demandé que ce droit d'association, heureusement reconnu aujourd'hui à tous les citoyens, ne soit plus refusé, comme le fait notre législation actuelle, aux congrégations religieuses. Il a demandé aussi que l'on rende aux congréganistes le droit d'enseigner qui appartient à tout citoyen à la condition de posséder les diplômes universitaires nécessaires pour cela. A une époque où tous les peuples civilisés pratiquent les idées de libertés et d'égalité que la Révolution Française a enseignées au monde, c'est un scandale que la France, le pays ou cette révolution s'est faite fasse exception.

Quand à dire, comme vous le faites, que M. Vallat puisse être comparé aux communistes pour la raison qu'il ferait comme eux appel à des moyens violents, c'est encore là une inexactitude. Que demande M. Vallat ? Qu'on écarte certains projets qui avaient été annoncés par M. Herriot dans sa déclaration ministérielle : « Suppression de l'ambassade au Vatican, application des lois laïques à l'Alsace et à la Lorraine. école unique », qu'on fasse disparaitre les injustices criantes que sanctionnent nos lois sur les congrégations, rien de plus ! C'est là un programme qui se tient tout entier sur le terrain légal et qui n'a rien de révolutionnaire.

C'est le programme de la Fédération Nationale Catholique, qui n'est pas elle un parti politique et qui groupe des hommes appartenant à des partis politiques diflérents, s'accordant seulement sur ce point que la France a autre chose à faire qu'à brimer les catholiques, et que la guerre à la religion doit cesser de figurer dans les programmes des partis politiques en France.

Au fond les communistes et les socialistes le pensent aussi. Si vous voulez trouver une analogie entre eux et la fédération Nationale Catholique, c'est là qu'elle existe.

« Manger du Curé » est une politique qui n'interesse plus beaucoup le peuple. Mais il y a un vieux parti que cela intéresse encore, peut être parce qu'il n'a guère d'autre article dans son programme. Il est dommage qu'à la réunion de l'autre jour aucun contradicteur ne se soit levé pour parler au nom de ce parti là.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

« Le Comité d'action Catholique ».

Le Devoir Civique

Les Souscriptions Volontaires déjà commencent à affluer

M. Briand fait parvenir 10.000 fr. Des contributions sont adressées par des unions de combattants.

M. Raoul Péret a fait connaitre, que les souscriptions volontaires affluaient au ministère des Finances.

M. Briand, président du Conseil, a fait parvenir une somme de 500 francs.

Le Comité national pour les souscriptions volontaires comprendra les plus hautes personnalités de la politique, des finances, du commerce, etc Le nom des membres qui le composeront ne sera pas connu avant quelques jours. Dès maintenant le ministère des Finances fait savoir que M Jules Girand, directeur général honoraire des finances de la Seine, remplira les fonctions de commissaire général du comité national.

Une question sur les garanties offertes aux souscripteurs.

M. Milan, sénateur de la Savoie, désire à la prochaine séance du Sénat, poser une question au ministre des Finances sur les garanties réelles qu'il peut offrir aux souscripteurs de dons volontaires pour que ceux-ci aient la certitude absolue que ces dons seront affetcés exclusivement à l'amortissement ou au remboursement du capital de la dette publique.

* * *

Nous sommes en présence d'un appel à la générosité du Trésor public en détresse. Un député propose qu'on organise, dans chaque commune, une sorte de réquisition où les citoyens offriront le surplus de leurs revenus, une autre préconise une quête à domicile qui serait faite par les femmes les plus notables du pays. Enfin, le ministre des Finances demande à chaque contribuable — en dehors des multiples impôts — d'offrir un don volontaire. Le président de la République s'est fait inscrire pour 50.000 francs. Nous voilà revenus aux tentatives de novembre 1789. A cette époque lointaine, la France était dans la misère, le pain était rare, le crédit réfractaire et les dépenses du Trésor dépassaient du double les recettes.

C'est alors que les députés de l'Assemblée nationale adressèrent — comme M. Raoul Péret — un appel à la générosité du pays. J'ai, autrefois, consigné dans mon « Histoire Anecdotique de la Révolution Française » le résumé des procès-verbaux des réceptions de dons patriotiques. On m'excusera de me répéter.

* * *

On vit apporter sur le bureau de l'Assemblée les dons les plus divers : des bijoux, des bibelots précieux, de l'argenterie et même des légumes qui furent vendus. Un rentier offrait le quart de sa fortune, un ouvrier la moitié du produit de son travail. Un député ayant proposé à ses collègues de se défaire des boucles de souliers au bénefice de la patrie, cette motion fut adoptée avec enthousiasme : « Oui, oui, s'écria le député chevalier de Boufflers, mettons nos boucles au pieds de la nation ! » On plaça à la porte de l'Assemblée une grande caisse dans laquelle les députés jetèrent leurs bagues, des tabatières et les boucles, qui d'ordinaire étaient en argent ; mais certains prirent le temps de la réflexion et le lendemain, n'apportèrent que des boucles en cuivre argenté achetées dans les magasins du Palais-Royal.

M. Beaupoil de Saint-Aulaire fit don d'une immense forêt située dans le Périgord. La Comédie-Française envoya 23.000 livres, et la Comédie-Italienne 12.000. Les clers d'huissiers firent tenir le produit d'une souscription faite dans leurs études se montant à 7.437 livres. Le bureau du président de l'Assemblée ressemblait à un étalage de marchand de bric-à-brac. Enfin, un huissier-priseur nommé Monnier proposa de vendre tous ces bijoux à l'encan sans prélever aucun droit. Un horloger eut cette idée singulière de remplacer, par décret, toutes les boites d'or des montres par des boites de cuivre, ce qui aurait donné un bénéfice de cent millions.

Partout, les côtés comiques se mêlent aux choses les plus graves.

J. B.

Mission Officielle

Nous apprenons que M. André Honnorat, sénateur des Basses-Alpes vient de s'embarquer pour le Canada, chargé officiellement de représenter la France au Congrès National d'Education qui a lieu ces jours-ci à Montréal.

Soucieux de ne pas être absent du Sénat, au moment où cette Assemblée est appelée à délibérer sur les graves problèmes financiers actuellement en discussion, notre dévoué sénateur avait tout d'abord songé à décliner la mission qui lui était confiée. Il fit part de ses scrupules à M. Briand, Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères, mais celui ci tout en rendant hommage aux sentiments honorables invoqués, insista très vivement pour que M. Honnorat consente à accepter la présidence de la délégation française et lui déclara que sa présence à Montréal était attendue par les milieux politiques et universitaires Canadiens et que son absence causerait le plus grand dommage aux intérêts français.

AVIS

L'attention du public est appelée sur des circulaires de provenance étrangère par lesquelles il est sollicité d'envoyer des fonds à des sociétés dites de capitalisation, exploitant un système de Boule de Neige d'autant plus dangereux qu'il est représenté comme permettant aux souscripteurs de rentrer intégralement en possession de leurs débours et de gagner en outre des capitaux considérables.

De semblables opérations offrent, au point de vue national, le grave danger de drainer l'argent français au profit des spéculations hasardeuses étrangères.

En présence de ces sollicitations, il importe d'observer la plus prudente réserve et de s'abstenir d'y répondre.

Il y a lieu d'ajouter que ces opérations impliquant une exportation de capitaux en vue d'un placement à l'étranger sont, quel qu'en soit le montant, interdites par la Loi du 3 avril 1918, et passibles, en conséquence, des sanctions édictées par l'article 9 de ladite loi.

ACTUALITÉS

Le prix Jules Verne

Les romans de Jules Verne ont orienté l'esprit de beaucoup de nos contemporains vers les sciences et développé chez les jeunes le goût des grands voyages aventureux. Mais actuellement le roman scientifique ou d'explorations aux pays inconnus est trop souvent d'une documentation incertaine, d'une science fantaisiste.

Il faut donc revenir à la saine conception de Jules Verne. Pour atteindre ce but, les *Lectures pour Tous* créent un prix littéraire

LE PRIX JULES VERNE

dont le Comité de patronage montre sssez que l'idée a été favorablement accueillie a la fois par le monde scientifique et par le monde littéraire.

En effet, il se compose de MM. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; Henry Bordeaux et Georges Lecomte, de l'Académie française ; général Ferrié, de l'Institut ; Dr J Charcot, de l'Académie de marine ; Mme Noelle Roger ; MM. André Armandy ; E Belin ; Pierre Benoit ; J Kessel ; A. Machard ; M. et L. Jules Verne.

Le prix Jules Verne se monte à la somme de 5.000 fr. comportant la publication dans *les Lectures pour Tous*. L'auteur bénéficiera en outre de l'édion en volume dans la même collection que les œuvres de Jules Verne.

GEORGES SUAREZ.

(Les Lectures pour Tous.)

Chronique Locale

SISTERON

Au Congrès.

Si cette semaine nous n'avions eu la tenue du Congrès des Mutilés et Eprouvés de la Guerre, nos journées se seraient passées dans le spleen le plus morne, alors que la présence au milieu de nous de ces interessantes victimes de la barbarie humaine a donné de l'animation et nous a rappelé une triste page de la guerre,

Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ce magnifique Congrès n'ont pas à le regretter, car après l'absorption d'un excellent et copieux menu, ils ont eu l'occasion d'entendre de nombreux et beaux discours, tous d'une excellente tenue.

Après les rapports des congressistes et les discours officiels, les hommes politiques ont pris la parole.

M. Perchot, sénateur, que nous n'avions pas vu depuis longtemps, a blanchi sous le harnais, mais il est toujours d'une santé florissante ; il a prononcé un joli petit discours de circonstance qui a fait plaisir aux Eprouvés de la guerre. Il leur a promis tout son concours. C'est très beau d'avoir un sénateur dans sa manche.

On a remarqué que pour une fois et contrairement à ses habitudes M. Ch. Baron n'a pas fait pleurer les mamans, il a pensé qu'elles avaient assez versé de larmes, il s'est abstenu d'en appeler à leur cœur. M. Baron a cause simplement de la Syrie.

M. de Courtois, président du Conseil général, déchoit Il fut en certaine réunion au Casino, plus fin, plus souple et moins rigoriste. Au Congrès, son discours fut sec, saccadé et comme Pépin il fut bref.

M. Léon Jourdan prit la parole devant un auditoire presque absent. L'heure du train avait sonnée.

M. Jourdan parla, il parla à flots comme un avocat, pour dire des choses tristes, d'un pessimisme outrancier, lui seul eut le courage de dire que la situation était critique. Il faut être franc aux heures tragiques. Il le fut.

Fêtes du faubourg La Baume.

Le public est informé que diverses équipes de quêteurs passeront sous peu dans les différents quartiers de la ville et du faubourg.

Voici la composition de ces équipes.

Equipe N° 1. — Lucien Martel, Pierre Bernard, Kléber Coustier. Meysonnier Lucien, pour les campagnes. la Coste et Bourg Reynaud.

Équipe N° 2. — Chaix Maurice, Rue Saunerie ; Laugier Pierre, Rue Droite.

Équipe N° 3. — Magnan Marcel. Collombon Edouard, Bernard Emile, Paul Martel, pour le quartier de la Baume et le Couvent.

Équipe N° 4. — Laugier Bienaimé, Place de l'Horloge ; Magaud Pierre, Traverse de la

© VILLE DE SISTERON

...ce ; Robert Coustier, Avenue de la Gare, ...laire Emile, Rue de Provence et Rue Mer...ie.

Nous pensons que tout le monde voudra ...coopérer au succès de la fête du faubourg ...que le meilleur accueil sera réservé aux ...teurs.

Merci d'avance aux généreux donateurs.

L'Heure nouvelle.

C'est ce soir samedi à 23 heures ...e vous devez avancer vos montres ...soixante minutes.

Ne l'oubliez pas.

—o—

Location d'Automobiles.

M. **GALVEZ** porte à la connais...ce du public qu'il habite toujours ...ns l'immeuble du Café du Com...rce et les personnes qui ont be...in de ses services peuvent s'y ...resser. — Auto disponible.

—o—

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

... Place de l'Horloge, Sisteron. ...çoit **tous les jours**, de 9 h à ...di et de 2 h. à 5 heures.

Papier Ver-à-soie

En vente

à l'Imprimerie-Librairie

LIEUTIER, Rue Droite

(Ne pas confondre)

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Avril 1926.

NAISSANCES

...rène Angeline Eugénie Chauvet, Rue De...ze.

Gaston Robert Raymond Leclerc, Route de ...yers.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

...ant.

MARIAGES

...tre Pierre Léon Théophile Magaud, Comp...ble à Sisteron et Maria Esther Ida Barles ...p. à Thèze.

Nestor Louis Fidèle Eysseric Maçon à Sis...ron et Paulette Ricou s. p. à Mialet (Gard).

DÉCÈS

...erre Garcin, 71 ans, Quartier de Beaulieu.

LA-MOTTE-DU-CAIRE

Nous apprenons avec plaisir que par ...cret présidentiel, M. Paul Massot. ...rc de notaire est nommé notaire ...la résidence de La Motte, en rem...cement de M. Massot, son père ...taire et ancien conseiller général ...Canton.

Nos félicitations à M. Paul Massot.

...ABINET DENTAIRE AMÉRICAIN

...Avenue de la Gare - Sisteron

90, Rue Paradis - Marseille

...pécialiste pour tous travaux d'or

Bridges - Growns - Inlays

Tous travaux garantis

Tous les Samedis et Foires.

...VIN ROUGE pur jus raisins frais depuis 270 ...ancs la pièce de 215 litres port, congé et ...t compris. Ecrire, BERNARAS RIBOT ...ancien Maire, SOMMIERES (Gard) Echan...illon contre 1 fr. 50 en timbres.

4-16

UN CONSEIL ...UTILE aux LECTEURS

Il nous faut parler aujourd'hui de la **Poudre de l'Hôpital**, spécialité qui donne des résultats surprenants de guérison dans les affections de l'Estomac.

La Poudre de l'Hôpital, à base d'une poudre naturelle purifiée, guérit, après soulagement immédiat, les aigreurs, dyspepsies, gastrites, dilatations, gastralgies, lourdeurs après les repas, vomissements, mauvaises digestions et tous les maux d'estomac, même chez les malades qui ont tout essayé sans résultat.

Vous trouverez le flacon de Poudre de l'Hôpital en poudre ou en comprimés (8 f 75) chez tout pharmacien. Essayez vous serez étonnés des résultats, à défaut envoyer un mandat de 9 francs à M. LARCHE, pharmacien spécialiste LES AIX D'ANGILLON (Cher) qui envoie franco.

4-10

Etude de Me **ARNAUD**,
Docteur en Droit
notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes)

Suivant acte reçu par Me **Arnaud**, notaire à Barcelonnette, le trois Avril mil neuf cent vingt six, Monsieur **Reynaud** Gustave, propriétaire, demeurant au Castellet, Commune de Gréoux-les-Bains, a cédé à Monsieur **Wibratte** Louis, Directeur de Banque, demeurant à Paris, rue Daru, n° 20, les quarante parts de chacune cinq cents francs qui lui appartenaient dans la Société à responsabilité limitée « *Ferme de Pontoise* », constituée au capital de 1.500.000 francs, divisé en 3.000 parts de chacune 500 francs, avec siège social à Gréoux-les-Bains et pour une durée de 99 ans ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par Me **Arnaud**, notaire à Barcelonnette, le quatorze septembre mil neuf cent vingt cinq, ladite cession autorisée par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des associés prise le 15 février 1926.

Cette cession a eu lieu moyennant un prix qui a été payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

En vertu de cette cession, M. **Wibratte** est propriétaire des parts cédées à partir du jour de l'acte et il a droit aux bénéfices à partir du quatorze septembre mil neuf cent vingt cinq.

Ladite cession a été acceptée par l'un des gérants de la Société intervenant dans l'acte même de cession.

Une expédition de l'acte sus énoncé a été déposée le dix Avril mil neuf cent vingt six, au Greffe du Tribunal Civil de Digne, à défaut de Tribunal de Commerce, et le douze Avril mil neuf cent vingt six, au Greffe de la Justice de Paix de Valensole.

Pour extrait :
Pierre ARNAUD.

Etude de Me Guillaume BUES,
notaire à Sisteron
successeur de Me Borel

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

D'un acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron, le trente un Mars mil-neuf-cent vingt-six, enregistré à Sisteron le deux avril, folio 20, case 88, il appert que Monsieur Jean Michel **Galvez-Ramoz**, limonadier et mécanicien, demeurant à Sisteron, a vendu à Monsieur Ulysse **Yot**, limonadier, demeurant autrefois à Bédarrides, actuellement à Sisteron, le fonds de Commerce de Café, connu sous le nom de « *Café du Commerce* » qu'il exploitait à Sisteron, rue de Provence, dans un immeuble appartenant à Monsieur et Madame Albert **Blanc**.

En conséquence, les créanciers de Monsieur **Galvez-Ramos**, sont invités à former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur. Les oppositions devront être signifiées en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron, domicile élu, au plus tard dans les dix jours de la présente insertion, faute de quoi, l'acquéreur se libérera de son prix valablement entre les mains du vendeur.

Pour deuxième avis,
BUES.

TEIGNEZ VOUS MÊMES
vos tissus avec le
LURO
TOUTES LES NUANCES — TOUS LES COLORIS MODES
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

CONCOURS

..... + ...	= 7
..... —	= 3
..... ×	= 10

Placez dans les cases 2 nombres dont le total égale 7, la différence 3 et la multiplication 10. Tout lecteur dont la réponse sera exacte, et qui se conformera aux conditions de ce concours, pourra recevoir notre cadeau.

Adressez votre réponse directement aux « **PRIMES SPHINX** », 2, Rue Auguste Vacquerie, PARIS (16e) Joindre une enveloppe affranchie à 0 fr 30 portant votre adresse.

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence
(Immeuble de la Recette des Finances)
Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare
(Maison de la Pharmacie). *ouvert le jeudi et jours de foire.*

DEMANDEZ PARTOUT ;

La Mode du Jour
le journal de la femme économe
le plus pratique, le moins cher
Un patron-prime expliqué dans chaque numéro, des conseils de cuisine, ménage, coquetterie, une chronique féminine,
deux romans inédits,
choisis pour être lus dans les familles. Rien que des modèles simples et de bon goût.
30 cent. le Numéro

LES DIMANCHES DE LA FEMME
le journal d'ouvrages de dames
par excellence
Dans chaque numéro :
Des travaux de broderie, crochet, tricot, des conseils d'ameublement, un cours pratique d'ouvrages, 20 pages en couleurs et en noir
En supplément, deux romans inédits et de bon ton, planches et dessins décalquables
45 cent. le Numéro

Magnifiques Primes Gratuites à toute Abonnée
EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (Xe).

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflements, toux de vieilles bronchites, oppression, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV à Paris.

R. C. Seine 65463

Etude de Me **BELLON**, Notaire
à Forcalquier

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me **Bellon**, notaire à Forcalquier, le vingt-quatre Mars mil neuf cent vingt six, enregistré à Forcalquier le vingt neuf Mars suivant, folio 157, case 720, Monsieur Gaétano **Basciano**, demeurant à Sisteron, a vendu à Madame Rose Marie Claire **Arniaud** épouse **Anisensel**, demeurant aussi à Sisteron, le fonds de commerce

d'Epicerie et vaisselle

qu'il exploitait à **Sisteron**, Rue Droite, n° 27, dénommé « *A la Ville de Naples* ».

Les oppositions devront être faites dans les huit jours du présent avis au siège du fonds, Rue Droite, n° 27, Sisteron, domicile élu par les parties.

Pour deuxième Avis.

HERNIE

Le célèbre APPAREIL PNEUMATIQUE SANS RESSORT, dont la création a révolutionné l'Art herniaire, n'est appliqué que par les Spécialistes éminents des Etablissements **CLAVERIE** de Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre bourse, **défiez vous des imitations.**

Le seul spécialiste des Etablissements **A. CLAVERIE**, qui reste continuellement dans votre région, vous donnera gracieusement ses conseils dans les villes suivantes, de 9 h. à 4 h. à :

DIGNE, Samedi 17 Avril, Hôtel Rémusat ;
SISTERON dimanche 18, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, lundi 19, Hôtel Lardeyret.
MANOSQUE, Mardi 20, Hôtel Pascal.
EMBRUN, Mercredi 21, Hôtel Moderne.
GAP, Samedi 24, Hôtel des Négociants.

CEINTURES PERFECTIONNÉES
contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc.**, les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des **Etablissements A. CLAVERIE**
234 Faubourg Saint-Martin, PARIS

En vente à la librairie LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

CAFE DU COMMERCE — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

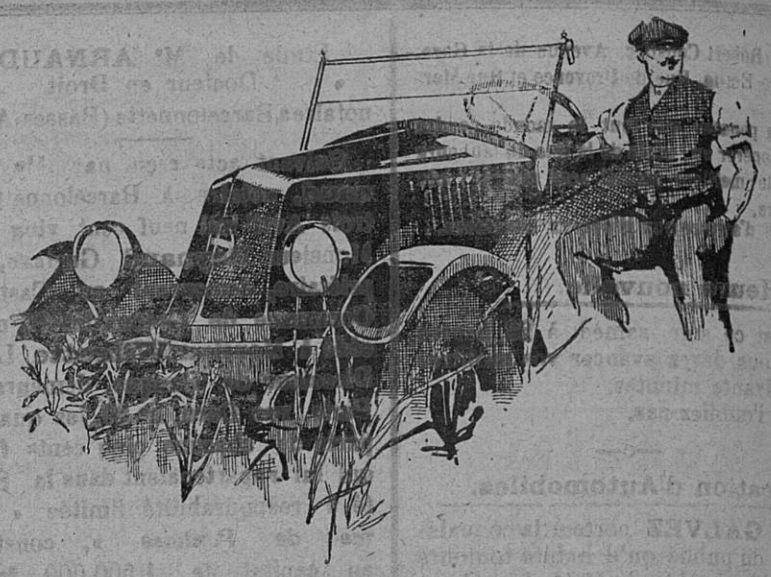

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,
quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT

La Grande Marque Nationale

BERLIET

Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR

Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT

La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER

La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR

La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

LOCATION D'AUTOMOBILES

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre le Maire,

© VILLE DE SISTERON